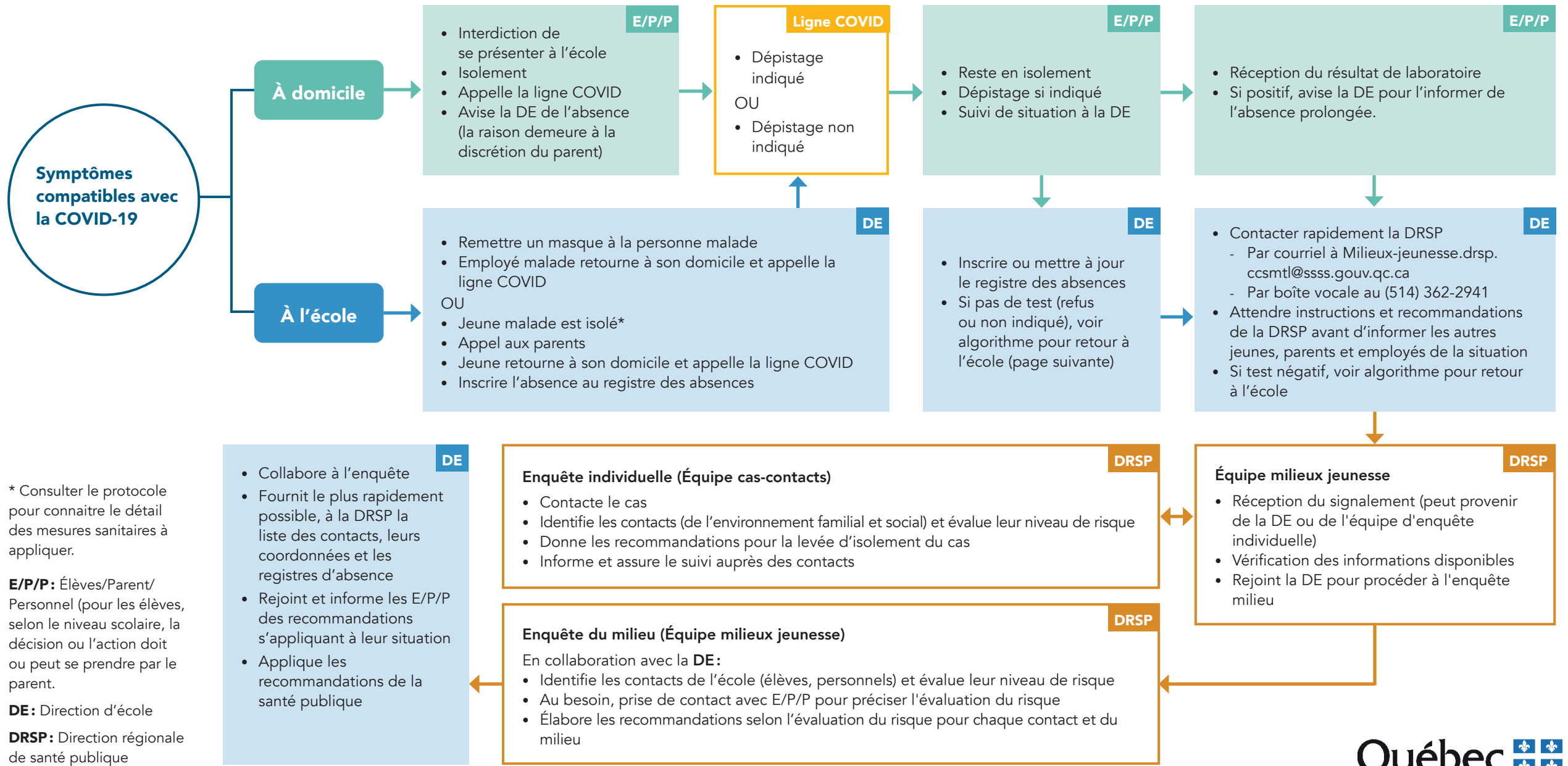
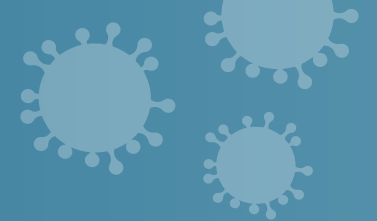


# ÉTAPES DE LA PRISE EN CHARGE POUR LA GESTION DES CAS EN MILIEU SCOLAIRE



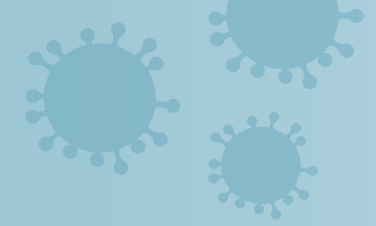
\* Consulter le protocole pour connaître le détail des mesures sanitaires à appliquer.

**E/P/P:** Élèves/Parent/Personnel (pour les élèves, selon le niveau scolaire, la décision ou l'action doit ou peut se prendre par le parent.

**DE:** Direction d'école

**DRSP:** Direction régionale de santé publique

# COVID-19: CONDITIONS À RESPECTER POUR UN RETOUR À L'ÉCOLE



**DURÉE DES SYMPTÔMES DE MOINS DE 24 HEURES ET ABSENCE DE FIÈVRE SANS PRISE DE MÉDICAMENT**

Si l'élève ou l'adulte a une évaluation médicale permettant d'identifier une **AUTRE CAUSE** pour expliquer les symptômes

Retour à l'école **dès que son état général le permet.**

## Symptômes d'exclusion:

### UN des symptômes suivants:

- Fièvre
- Perte soudaine de l'odorat avec ou sans perte de goût, sans congestion nasale
- Toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer

### Ou DEUX des symptômes suivants:

- Symptômes respiratoires: mal de gorge, congestion nasale ou écoulement nasal
- Symptômes généraux: fatigue intense, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Symptômes gastro-intestinaux: douleurs abdominales, vomissements, diarrhée

## DURÉE DES SYMPTÔMES DE PLUS DE 24 HEURES

Si l'élève ou l'adulte a été référé pour un **TEST DE DÉPISTAGE** par l'outil d'auto-évaluation ou la ligne COVID

**Test négatif**

Retour à l'école **dès que son état général le permet** ET absence de fièvre depuis 24 h sans prise de médicament, sauf si la personne est un contact étroit d'un cas COVID confirmé (isolement 14 jours après le dernier contact avec le cas).

**Test positif**

La personne doit rester isolée jusqu'à ce qu'elle soit contactée par la Direction régionale de santé publique qui lui donnera les consignes appropriées.

**La direction d'école contacte l'équipe jeunesse de la DRSP dès qu'elle est au courant d'un cas positif dans son établissement:**

milieux-jeunesse.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca  
514-362-2941

Si l'élève ou l'adulte **N'A PAS D'ÉVALUATION MÉDICALE**

**OU A REFUSÉ LE TEST** alors qu'il était recommandé par l'outil d'auto-évaluation ou la ligne COVID

Elle pourra **revenir à l'école lorsque les 2 conditions suivantes** seront rencontrées:

1. Période d'au moins 10 jours écoulée depuis le début de la maladie;
2. Disparition des symptômes (avec absence de fièvre depuis plus de 24 h) Une toux résiduelle et la perte de goût ou de l'odorat sont acceptables car elles peuvent persister après la fin de la période de contagiosité.